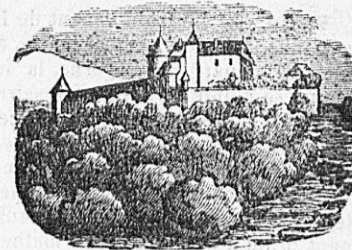




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
» 6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 31 janvier 1893.

La question de l'emploi d'ouvriers étrangers pour l'exécution de travaux à faire pour le compte de l'Etat ou des administrations officielles est un peu partout à l'ordre du jour.

Historiquement, c'est en France qu'elle a pris naissance, par suite de l'énorme quantité d'ouvriers italiens qui immigrèrent dans ce pays, principalement comme terrassiers, maçons, tailleurs de pierre et déchargeurs au port de Marseille en particulier. Ces ouvriers, comme tous leurs compatriotes en général, étant extrêmement sobres, se nourrissant de fort peu de choses, se contentèrent de salaires beaucoup plus minimes que les ouvriers du pays; de là une baisse dans le prix des journées et, partant, jalousie de ceux-ci contre ceux-là. Dans d'autres villes, Paris et Lyon en particulier, ce fut l'arrivée d'Allemands, comme employés de commerce, se contentant également de traitements inférieurs, qui créa un courant de jalousie contre tous les étrangers; dans le nord de la France, les mêmes symptômes se produisaient par l'arrivée de nombreux Belges. On sait que, soit dans le midi, soit dans le nord de la France, des conflits, sanglants même parfois, s'élevèrent entre ouvriers nationaux et ouvriers étrangers, et que, depuis nombre d'années, aucun étranger ne peut être employé dans les services de l'Etat, ceux de la ville de Paris, de l'Assistance publique de la même ville, des chemins de fer, des compagnies d'omnibus, de tramways, etc.

Or, chez nous, en Suisse, il se produit une tendance analogue qui va grandissant. Dernièrement, à Neuchâtel, dans le sein du conseil général de la municipalité, un conseiller socialiste fit une motion très accentuée dans ce sens, et à Genève, Bâle et Zurich, la question a été déjà plusieurs fois soulevée.

Eh bien, à notre avis, ce genre de protectionnisme, si, comme le voudraient certains meneurs, on le pousse trop loin, serait désastreux sous bien des rapports, sans compter qu'il est en complète contradiction avec les principes de fraternité qui devraient exister entre tous les travailleurs de tous les pays.

En effet, si partout en Europe on arrive à admet-

tre que les nationaux seuls doivent être employés, on arrivera nécessairement à forcer tous les ouvriers de tous les pays à rester chez eux, ce qui sera, d'une part, une source de misères de plus pour bien des contrées, où il n'y en a déjà que trop; le chiffre total des travaux exécutés ira toujours en diminuant et tous les avantages qu'il y a, pour les ouvriers de toutes les professions, à voyager, à s'instruire par l'étude comparative des différentes habitudes des différents pays, disparaîtront.

Encore dans ce domaine, c'est dans la pratique de la plus grande somme de libertés possibles que se trouve la meilleure solution du problème; c'est ce que comprennent fort bien les Américains, et Dieu sait pourtant s'ils comprennent leurs intérêts. En outre, dans bien des cas particuliers, refuser d'employer des ouvriers étrangers, c'est souvent se priver du concours de connaissances spéciales, de talents réels, c'est-à-dire d'avantages incontestables pour la chose publique.

Il y a lieu de réfléchir profondément à cette question avant de nous laisser entraîner à suivre l'exemple de notre grande voisine.

NOUVELLES DE LA SUISSE

Presse ouvrière. — Un nouvel organe socialiste vient de paraître à Neuchâtel; il est intitulé : *L'Ouvrier*. Il s'occupera de la défense des intérêts des associations ouvrières de Neuchâtel et paraîtra le 15 et le 30 de chaque mois.

Zurich. — D'après une enquête faite en 1892, le canton de Zurich comptait alors 96 millionnaires, soit 10 de plus qu'en 1888. Sur ce nombre, 70 habitaient le district de Zurich, 13 le district de Winterthur et 9 le district de Horgen. Les quatre autres étaient disséminés dans les autres districts.

La ville de Zurich et ses faubourgs donnaient asile à 69 millionnaires et la ville de Winterthur à 11, la plupart industriels ou commerçants.

Berne. — La colonie romande de Berne offrira, le 1er février, au Casino, un banquet à M. Lachenal, conseiller fédéral.

— Les ouvriers de la fabrique d'armes demandent instamment l'introduction, dès le 1er février, de la journée de huit heures.

Uri. — Le service postal entre Göschenen et Andermatt a été interrompu en raison des avalanches qui ne cessent de tomber dans les gorges de Schöllenen.

— On a constaté une rapide augmentation du nombre de chamois qui habitent les Alpes uranienues, depuis qu'une partie du territoire a été mise à ban.

Obwald. — Il paraît se confirmer qu'une Oberwaldienne vient d'hériter d'une fortune considérable. L'heureuse légataire est une demoiselle Burch. Elle se trouvait à Londres en 1880; un jour qu'elle stationnait dans le voisinage du palais de Buckingham, au milieu de la foule allant rendre visite à la reine, un vieillard tomba sans connaissance. Mlle Burch lui prodigua des soins et le rappela à la vie. Revenu à lui, le bonhomme exigea le nom de sa complaisante voisine.

Or, il y a quelques jours, Mlle Burch recevait d'un avocat de Londres la nouvelle que le vieux monsieur dont elle avait pris soin était mort, et qu'il lui avait légué toute sa fortune montant à 150,000 livres sterling (3,750,000 fr.).

Glaris. — Joseph Hämmerli, domicilié à Höfingen et âgé de 60 ans, s'était rendu, dimanche, comme tous les autres jours, dans un chalet qu'il possède à la montagne, pour y fourrager le bétail.

Comme il ne rentrait pas au logis, des hommes se mirent à sa recherche et finirent par retrouver son cadavre au milieu des débris amoncelés par la chute d'une avalanche.

Bâle. — Le docteur Alfred Bischoff, ancien président de la Cour d'appel, vient de mourir.

St-Gall. — La représentation proportionnelle a été repoussée par 2000 voix de majorité. La participation au scrutin a été très forte.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 90

PETITE MÈRE

PAR
ÉMILE RICHEBOURG

— Mam'zelle Suzanne, dit-elle, faut pas pleurer comme ça, le médecin vient de me dire que votre mère en reviendrait. Quant à mam'zelle Berthe, faudra bien qu'on sache de quoi il retourne et qu'on la retrouve. Qu'est-ce que c'est que cette belle dame qui est venue la chercher? Une pas grand'chose, une coquine! Et ça se donnait un air... Matin, faut-y qu'il y ait des gens canailles dans ce Paris!

Suzanne se contenta de répondre par un mouvement de tête.
Le jeune homme que nous avons vu dans la rue la veille, au moment où Berthe montait dans le coupé de la fausse Mme de Candy, était encore là, allant et venant le long du trottoir.

A la vue de Suzanne toute en larmes, il s'arrêta brusquement et parut prêt à traverser la rue et à s'élançer vers la jeune fille. Mais celle-ci venait de prendre le bras de Mme Jacques. Soit timidité, manque de hardiesse ou toute autre raison, le jeune homme se retint et, sans rien faire qui pût attirer l'attention sur lui, il s'envola Suzanne à une distance de vingt ou trente pas.

— Elle pleure, se disait-il, pourquoi? Est-ce que mes présentiments d'hier ne me trompaient point? Oh! oui, c'est certain, il y a un malheur. Mon Dieu, Berthe, Berthe!...

Il vit Suzanne et sa compagne entrer au commissariat de police. Il tressaillit violemment, passa sa main sur son front moite de sueur et s'écria :

— Oh! il faut que je sache ce qui se passe!
Il revint rapidement sur ses pas et résolut, sans une seconde d'hésitation, il entra chez la concierge de la maison où demeuraient Félicie Lucotte et ses filles.

XVIII

Seule, toute seule.

La concierge, surprise de cette brusque invasion de son domicile, se dressa en face de l'inconnu comme pour l'empêcher d'avancer.

— Madame, dit le jeune homme d'une voix vibrante d'émotion, tout à l'heure une jeune fille est sortie de cette maison en pleurant à chaudes larmes; quelle est la cause de son chagrin? Vous devez le savoir et je vous supplie de ne point me le cacher. Oh! vous pouvez parler sans crainte, ma démarche ne répond pas seulement à un sentiment de compassion, je m'intéresse beaucoup, oui, beaucoup à cette jeune fille et particulièrement à sa sœur, Mlle Berthe.

— Ah! vous vous intéressez... Vous les connaissez depuis longtemps?

— Non, madame, depuis peu, et j'ajoute que je n'ai encore adressé la parole ni à l'une ni à l'autre.

— C'est drôle, mais je comprends : vous êtes amoureux.

— Oui, madame, oui, un amoureux; j'aime Mlle Berthe.

— Votre franchise me plaît et votre figure me revient; vous êtes un bon jeune homme. Mam'zelle Berthe n'est qu'une pauvre petite ouvrière, mais c'est une brave et honnête fille qui mérite d'être aimée par un loyal et gentil garçon comme vous.

— Madame, vous me voyez très inquiet, je vous en prie, je vous en supplie, faites-moi connaître la cause des larmes de la sœur de Mlle Berthe.

— Le malheur s'acharne après ces pauvres jeunes filles, monsieur; c'est affreux! Hier, une dame est venue ici avec sa voiture, une voiture de maître; elle avait, a-t-elle dit,

plusieurs robes à faire faire et elle a emmené Mlle Berthe, soi-disant pour prendre mesure.

— Eh bien?

— Eh bien, monsieur, Mlle Berthe n'est pas revenue.

— Dieu!

— Sa mère et sa sœur l'ont attendue toute l'après-midi et toute la nuit.

— Mais que supposez-vous?

— On suppose, et ce n'est que trop la vérité, que Mlle Berthe a été attirée dans un piège.

— Mon Dieu! mais l'on se trompe peut-être...

— Non, on ne se trompe pas. La dame avait laissé une carte de visite pour qu'on ait son adresse; vers dix heures du soir, un homme de la maison est allé à cette adresse afin d'avoir des nouvelles de Mlle Berthe. Fausses adresse, monsieur, la dame ou plutôt la coquine est inconnue dans la maison et même dans tout Neuilly, car c'est à Neuilly qu'elle prétendait demeurer.

— Infamie! prononça le jeune homme, devenu affreusement pâle.

— De sorte, continua la concierge, qu'on est à se demander ce qu'est devenue Mlle Berthe.

— Oh! un enlèvement! murmura sourdement le jeune homme.

— En apprenant que la dame ne demeurait point à l'adresse qu'elle avait donnée, la mère de Mlle Berthe est tombée en syncope, et depuis ce moment, elle est entre la vie et la mort. Cependant, le médecin qu'on est allé chercher espère qu'elle en reviendra, surtout si l'on retrouve sa fille.

— Ah! il faudra bien qu'on la retrouve!

— La police va avoir à s'occuper de ça. Quand tout à l'heure vous avez vu Mlle Suzanne, accompagnée d'une voisine, elles se rendaient chez le commissaire de police pour l'instruire de la chose.

— Certainement, dit le jeune homme, la police fera des recherches; mais si elle n'a aucune indication précise, elle

essins et nuances différents, de noir, blanc et couleur de en uni, rayé, quadrillé, fait 2000 nuances et dess. diff. Partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
> 1.50 > 14.85
> 2.20 > 11.60
> .85 > 20.50
> 16.65 > 77.50
> 1.90 > 23.65
> .85 > 4.85
> 3.15 > 67.50
par retour. [184]
e G. Henneberg, Zurich.

ande et offre
mmes de chambre, somme-
nage sachant cuire, bonnes
s; cochers-jardiniers, valets
ers, cavistes, vachers. fros,
s, ainsi que domestiques de
et femmes sachant traire.

öehr-Ridou, xpendu, FRIBOURG (Suisse). s pour tous pays. en timbres pour réponse.

esse, on demande pour la s et domestiques de cam- femmes sachant traire). ents sont faits avec garan- (H29F) [63]

AGGI POTAGES

assée
29 janvier courant, ge du Mouton, j-dev.-Pont. le. Alfred DEX, aubergiste.

che 29 courant : SÉE ge du Renard, larvolard. le. Alfred DEX, aubergiste.

évrier prochain : assée la Croix-Blanche, uadens. tion cordiale. vier WICHT, aubergiste.

CROUTE URG et de BERNE ET DÉTAIL E. C. Barras, neval-Blanc, à Bulle. [697]

endre : ds de foin et regain, yprien ROMANENS, à Avry. [46]

pphone dresser à la Société des s. [26]

OUER tivages des Villieux et f. ohine DUPASQUIER, à Vna. [49]

OUER a laiterie, un appartes, cuisine, bûcher, cave On y joindrait une écurie ge. Entrée à volonté. ph GEISENHOF. [85]

d avantage de pouvois des convalescents; pou de mall et le Zwi recommandant en pre emploi beaucoup pour

langerie Bessner, (H110F) [54]

SOLUBLE hard

NE QUALITE INSTANTANÉ

uz, imprimeur-éditeur.

Mises publiques.

Le tuteur de l'hoirie de François Moura, à Bulle, exposera en vente, par voie de mises publiques, les immeubles que ses pupilles possèdent au centre de dite ville, comprenant deux vastes bâtiments, avec logements, cave à fromage, cave à vin meublée, bûcher, cour et jardin attenant.

Les mises auront lieu le mardi 7 février prochain, à 2 heures du jour, à l'hôtel de l'Écu, à Bulle, sous réserve des ratifications légales. Pour renseignements, s'adresser au soussigné. Bulle, le 17 janvier 1893. 69] DEILLON, tuteur, à Bulle.

Mises publiques.

Lundi 6 février prochain, dès 10 heures du matin, à l'auberge de la Maison de Ville à Vuadens, on vendra en mises publiques et au comptant une certaine quantité de vin ouvert et en bouteilles, liqueurs, verrerie, literie, meubles et une grande quantité d'autres objets trop longs à détailler. Bulle, le 30 janvier 1893. 68] Office des poursuites de la Gruyère: A. ROBADEY.

GRAINE & farine de LIN

Gros son français écaillés. Mouture spéciale de maïs, Italie et Hongrie. Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés. Froment pays comprimé 1^{re} qualité. Moitié Orge et avoines comprimées. Bourre d'épeautre. Grand choix d'avoines blanches. Gros et détail. Prix très réduits. Sous la Croix-Blanche, à Bulle. 6]

Laiterie.

Le soussigné informe l'honorable public que sa laiterie se trouve actuellement dans la maison Moura, derrière l'imprimerie de la Gruyère. Il se recommande en même temps pour les articles suivants: Crème, beurre, sérac, différentes qualités de vacherins, ainsi que fromages en gros et en détail, depuis 30 à 70 cent. le demi-kilogramme. 44] Rolle, laitier.

AVIS

Le soussigné prend la liberté d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir, à son compte, une carrière « premier grès » de la Molière. Il se croit en mesure de fournir des bassins de fontaine de toutes grandeurs, ainsi que des marches suspendues et autres, etc. Se recommande Jules Vez, maître carrier, à Seiry. 61]

Avis important.

A partir du 1^{er} février, la Société de la laiterie de Bulle fera circuler dans la ville son laitier pour la vente du lait. Quelques coups de cornet annonceront son passage dès les 8 heures du matin. Le prix sera de 11 cent. le litre. Les personnes qui désireraient payer à la quinzaine ou au mois s'adresseront au laitier. On trouvera sur la voiture de la crème et du beurre frais à disposition. 71] LE COMITÉ

RELIURE EN TOUT GENRE

Encadrement de tableaux. Emile JUDET sur les Places, BULLE 41]

Docteur L. Verrey,

Médecin-oculiste, à Lausanne, anc. méd. adj. de l'hôp. ophtalmique, priv.-doc. à l'université, reçoit tous les jours (sauf mercredi), de 2 à 4 h., 2 avenue Agassiz. (H1067L) 567

M^{me} Rosalie Python

vient de s'établir comme sage-femme à Bulle, auberge de la Croix-Blanche. Diplôme de la faculté de Genève et autorisée par la Direction de police du canton. Elle saisit cette occasion pour faire ses offres de service. 830

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE :

Factures, ENVELOPPES COMMERCIALES avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille. PAPIER A LETTRES grand et petit format, depuis 10 c. les 3 cahiers. Carnets de laiterie, etc.

Banque populaire de la Gruyère à Bulle.

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire sur le dimanche 5 février prochain, à 2 heures du jour, à la grande salle de l'Hôtel des Alpes, à Bulle.

- TRACTANDA
1° Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice de 1892.
2° Rapport des réviseurs des comptes.
3° Répartition des bénéfices.
4° Nomination de 4 membres du Conseil d'administration.
5° Nomination de 3 réviseurs des comptes pour 1893.

Le bilan et les comptes de 1892 sont à la disposition de MM. les actionnaires. Le dépôt des actions doit se faire jusqu'au 4 février, à 5 heures du soir, à la Banque même, contre récépissé, servant de carte d'admission à l'assemblée. Bulle, le 21 janvier 1893.

Le Vice-Président du Conseil d'administration : ALEX. ANDREY, notaire.

L'HELVÉTIA

Compagnie suisse d'assurances contre l'incendie SAINT-GALL

(Capital social : 10,000 francs) se charge de toute sorte d'assurances contre l'incendie, à des primes fixes et modiques.

Pour tous les renseignements possibles, s'adresser à : MM. Isidore BEAUD, officier d'état civil, Albeuve; Gratien DÉMATRAZ, officier d'état civil, Broc; J.-B. DEMIERRE, facteur postal, Bulle; Alfred COLLIARD, huissier, Châtel-St-Denis; Louis BURTSCHER, secrétaire communal, Charmey (Gruyère); Firmin PHILIPON, Vuippens; Emile ECOFFREY, taxeur de bâtiments, Villars-sous-Mont. 749]

Administration des forêts, vignes & domaines.

Jeudi 16 février, à 9 1/2 heures du matin, on vendra en mises publiques, dans la cave des Faverges, rière St-Saphorin, au district de Lavaux, environ : 1620 litres de vin rouge et 38,210 litres de vin blanc, dont : 4950 litres au vase N° 5, 3400 litres au vase N° 16. 7000 > > > 6, 3250 > > > 17. 5900 > > > 9, 2100 > > > 19. 3650 > > > 13, 2000 > > > 20. 3850 > > > 15, 2100 > > > 21.

En outre, 1400 litres de lies et 4300 litres de vin blanc d'Épesses dont les échantillons déposent dans la cave des Faverges.

La dégustation des vins aura lieu dès 9 heures. Le même jour, de suite après les premières mises, on vendra dans la cave d'Ogoz, près des Faverges, environ 1280 litres de vin rouge et 44,450 litres de vin blanc, dont : 7800 litres au vase N° 2, 5000 litres au vase N° 7. 6500 > > > 3, 2000 > > > 8. 6500 > > > 4, 2100 > > > 9. 3100 > > > 5, 3600 > > > 10. 3500 > > > 6, 4350 > > > 11.

En outre, 1500 litres de lies. L'Administrateur des vignes et domaines de l'Etat : E. GOTTRAU 60] (H129F)

MISE AU CONCOURS

Les fournitures de pain et de viande pour les cours militaires en 1893 sur la place d'armes de Bulle sont mises au concours. Les offres doivent être adressées cachetées et franco, avec la suscription : « Soumission pour pain ou viande », au Commissariat central des Guerres, jusqu'au 18 février prochain. Les offres présentées par une association de plus de deux soumissionnaires ne seront pas prises en considération. L'indication des cautions, ainsi qu'une attestation des autorités communales constatant la solvabilité du soumissionnaire et des cautions doivent être jointes, comme indispensables, à la soumission. Le cahier des charges est déposé au Commissariat cantonal des Guerres à Fribourg, ainsi que dans les bureaux du Commissariat central. Berne, le 25 janvier 1893. 52] (OH5279) Le Commissariat central des Guerres.

Poudre dépurative du sang du Dr méd. J.-U. Hohl,

d'une efficacité sûre et éprouvée par une pratique de 40 ans, est le meilleur remède pour des cures dépuratives, facilement à prendre et inoffensif même pour les enfants. Dans des cas de maladies de la peau, dartres, éruptions, rougeur du visage, ulcères aux pieds, affections cancéreuses, scrofules, tuméfaction des glandes, formation déféctueuse et impurifiée du sang, congestions, maladies sexuelles, manque d'appétit, maux d'estomac, constipation, etc., on obtient des résultats surprenants. La véritable poudre dépurative du sang, du Dr J.-U. Hohl, n'est en vente que dans les dépôts désignés ci-dessous, au prix de 1 fr. 55 cent. la boîte. Afin d'éviter des contrefaçons et des erreurs, qu'on veuille prendre note de l'adresse exacte : Dr J.-U. Hohl's Sohn, Basel. Toutes les boîtes ne portant pas cette signature, ou seulement « Dr J. U. Hohl », sont à refuser. Dans les endroits où il n'y a pas un dépôt, on est prié de s'adresser au dépôt général P. Hartmann, pharmacie, à Stockhorn. Dépôt : Estavayer, pharmacie Porcelet. 673]

LOTÉRIE Fribourg (Suisse) AUTORISÉE PAR ARRÊT DU GOUVERNEMENT LE 1^{er} FÉVRIER 1892 6 Séries de 1,000,000 de billets, chasc. dans 8,447 lots en 8 tirages ÉMISSION DE LA 1^{re} SÉRIE DONNANT DROIT A UN GROS LOT DE 200,000 fr. Un gros lot de 100,000 fr. Deux gros lots de 50,000 fr. 11 lots de 5,000 fr. 25 > 1,000 fr. 60 > 500 fr. 900 > 100 fr. 100 > 50 fr. 750 > 20 fr. Tous les lots sont payables en argent 1^{er} TIRAGE TRÈS PROCHAIN donnant 918 LOTS répartis comme suit : Un gros lot de 50,000 fr. • Un gros lot de 10,000 fr. 1 lot de 5,000 fr. 5 lots de 1,000 fr. 10 lots de 500 fr. 50 lots de 100 fr. 100 > 50 fr. 750 > 20 fr. Le Billet : UN franc, jointre 10c. pour le retour Adr. mandat-poste à M. RICHARD à Fribourg (Suisse) (H10F) [12]

Il est mille cas où une personne bien portante tout autant qu'un malade n'a instantanément besoin que d'une tasse de bon bouillon. Ce but est merveilleusement atteint par le

Extrait de Viande VÉRITABLE EN RATIONS 15 cts Dans tous les magasins d'épicerie et de comestibles, drogueries et pharmacies. Brevet suisse N° 967 et 1959. 246]

Un jeune homme de bonne conduite trouverait à se placer comme apprenti boulanger-pâtissier. S'adresser au bureau du journal. 66]

Trouvé : Dimanche soir, à côté du Café Gruyérien, un gant fourré. Le réclamer contre les frais d'insertion au bureau du journal.

A LOUER de gré à gré, les estivages des Villieux et du Petit-Chalet-Neuf. S'adresser à Séraphine DUPASQUIER, à Vuadens. 49]

CHOUCROUTE de STRASBOURG et de BERNE GROS ET DÉTAIL chez L. & C. HARRAS, vis-à-vis du Cheval-Blanc, à Bulle. 697]

Téléphone à vendre. — S'adresser à la Société des carabiniers de Bulle. 28]

Jeudi 2 février prochain : Cassée à l'auberge de la Cigogne, à Gumefens, avec le concours d'une musique de circonstance. 46] Joseph MORARD.

Jeudi 2 février prochain : Cassée à l'auberge de la Croix-Blanche, à Vuadens. Invitation cordiale. Xavier WICHT, aubergiste. 57]

Jeudi 2 février prochain : Cassée à l'auberge du Saint-Jacques, à Vuisternens-dev.-Romont. Invitation cordiale. TERREAUX, aubergiste. 64]

CASSÉE à l'auberge de la Croix-Verte, à Vaulruz, le jour de la Chandeleur, 2 février. Tout le monde est cordialement invité. Ph. BORCARD, aubergiste. 65]

Désirez-vous, à bon marché, un bon potage? Parmentier, demandez les

Potages à la minute MAGGI chez Alfred Bosson, à Bulle. 68]

A vendre : Environ 5000 pieds de foin et regain, à manger sur place. S'adresser à M. Cyprien ROMANENS, à Avry-devant-Pont. 46]

On demande à acheter de belles billes de plane. — S'adresser aux frères Scyboz, à Murlon. 62]

On demande un jeune homme comme apprenti-cordonnier. — S'adresser à KOLLY, cordonnier, à Sorens. 56]

On demande une apprentie-lingère. — S'adresser au bureau du journal. 55]

A VENDRE Un grand potager à 4 trous, chez Jules MAZONI, serrurier, à Bulle. 70] Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

DOUZIÈME A PRIX DE L'ABONNÉ Pour la Suisse: 1 an, 8 fr. 6 m. 4 fr. 24] Etranger: 1 an, 9 fr. 6 m. 5 fr. payable d'avance. Prix du numéro 10 cts. On s'abonne à tous les bureaux de poste.

NOUVELLE Conseil fédéral... Fribourg, Valais, Wildbolz, major...

Organisation Conseil des États... On prévoit que...

FEUILLE PETITE L'hôpital n'a compris pas l'esprit... Suzanne avait prié...